



Florence COTTAIS
Cheffe de service

Une année difficile pour l'agriculture

Après un hiver long et un printemps humide, les agriculteurs espéraient une année de répit météorologique. Malheureusement l'été a été marqué par des températures élevées. La sécheresse s'est installée dès le début juin pour ne s'achever qu'en novembre.



C'est ainsi plus de 40 millions d'euros qui ont été versés. Les 30 % manquants le seront fin décembre.

En 2018 une demande de reconnaissance pour pertes de récoltes sur cultures fourragères a été enclenchée.

Pour soutenir les trésoreries des agriculteurs, l'avance des aides de la PAC, versée à la mi-octobre s'est élevée à 70 % au lieu des 50 % attendus.

PAC : Retour vers un calendrier de paiement connu avant 2015

La campagne PAC 2018 a été caractérisée par un rattrapage partiel du calendrier d'instruction, avec notamment :

- retour au paiement d'une avance, non pas de 50 % mais de 70% à compter du 16 octobre, sans démarche particulière à effectuer par les demandeurs d'aides (abandon du dispositif d'apport de trésorerie remboursable mis en place de 2015 à 2017), soit 40 670 000 € qui auront permis de soutenir les trésoreries des exploitations,
- concernant le 2ème pilier (mesures agro-environnementales et climatiques et aides à l'agriculture biologique), rattrapage du retard d'instruction et donc de paiement (2015 et 2016), 2017 en cours. 2019 devra être l'année du retour définitif à un calendrier « normal ».

Les agents du SEADR se mobilisent chaque jour pour atteindre au plus vite cet objectif.



Aides FEADER une montée en puissance des investissements ruraux depuis 2015

Le conseil régional, instance de gestion FEADER depuis 2004 a délégué à la DDT l'instruction des demandes d'aides du FEADER dédiées aux investissements dans la création et le développement d'activités agricoles (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles, Anticipation des risques) et au projet de création et modernisation d'hébergements touristiques.

Les demandes d'aides PCAE sont en augmentation constante depuis le début de la programmation (augmentation de près de 400% de 2015 à 2018). De 2015 à 2018, le montant FEADER par année a quasiment doublé (+192%).

Concernant les hébergements touristiques, un nouveau régime d'aides : «aides à l'immobilier d'entreprise», suite à la dernière révision du PDR, a été mis en œuvre cette année pour soutenir des projets touristiques d'envergure. Le 41 est le premier département de la Région a y avoir recours.

Les enjeux touristiques liés à la célébration des 500 ans de la Renaissance en Région Centre-Val de Loire en 2019 offrent de nombreuses opportunités et vont permettre d'augmenter le nombre de sites d'accueil.



L'activité 2018 en chiffres

- 25 dossiers de demande d'aides à l'installation, soit environ 50% des installations effectives
- 255 demandes d'autorisation d'exploiter
- 2631 dossiers PAC 2018
- 134 dossiers de demandes d'aides à l'Agriculture Biologique
- 196 dossiers de demandes de Mesures Agro-environnementale
- 56 dossiers PCAE
- 8 dossiers d'hébergements touristiques
- Suivi de 85 associations foncières de remembrement

Des femmes et des hommes au service des territoires de Loir-et-Cher



Xavier MALON
Secrétaire Général

Les fonctions-support assumées avec réactivité par l'ensemble des équipes du secrétariat général sont au service des 152 agents (dont deux apprentis), pour leur permettre de travailler au quotidien dans de bonnes conditions, grâce à l'attention constante portée à l'entretien permanent de nos locaux et à la gestion optimale de notre parc automobile et informatique.

La rigueur apportée au suivi centralisé des budgets «métiers» et à la mise en œuvre du contrôle interne comptable permet d'optimiser et de sécuriser l'utilisation des fonds publics ; il en est de même pour la fonction Achat qui permet de répondre au mieux aux besoins de fonctionnement, y compris en proposant de nouvelles modalités d'organisation qui s'inscrivent dans l'amélioration de la qualité de vie au travail : ainsi, après une phase réussie de lancement au début de l'année 2017, le télé-travail concerne, fin 2018, 23 personnes, soit 15 % de la communauté de travail. L'information, qui participe également de la qualité de vie au travail, repose notamment sur un espace intranet dynamique et la qualité du magazine interne le Lien.

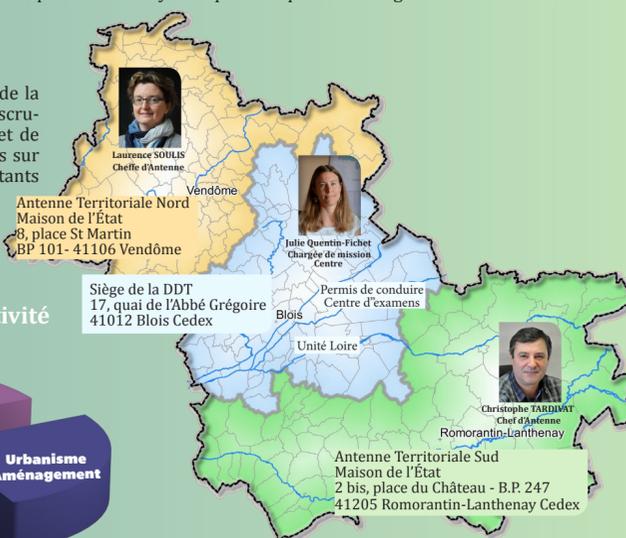
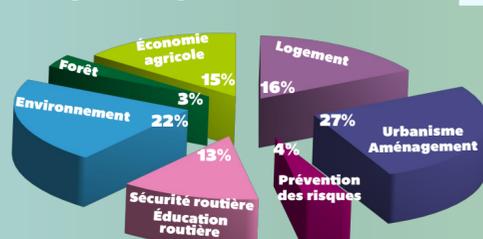
2018 une année d'élections professionnelles avec un point d'orgue le 6 décembre

L'année 2018 aura été marquée par les élections professionnelles, dans les trois versants de la Fonction Publique. La préparation et l'organisation au plan local du bon déroulement de ces scrutins multiples ont, dès la fin du 1er trimestre, mobilisé une grande partie de l'attention et de l'énergie des agentes de l'équipe Ressources Humaines, pourtant déjà fortement sollicitées sur les actes de gestion RH de proximité et le bon déroulement des processus récurrents importants (cycles de mobilité, campagnes indemnitaires et de promotion)...

En quelques chiffres

- * 3 modalités de vote (électronique, par correspondance, vote à l'urne (7))
- * 7 ministères concernés (Comités techniques ministériels) sans compter le comité technique local
- * 23 scrutins catégoriels (commissions administratives, ou consultatives, paritaires) relevant du niveau national, mais également du niveau local/régional pour certains.

Répartition par domaine d'activité



Laurence SOULIS
Cheffe d'Antenne



Julie Quenno-Fichet
Chargée de mission Centre



Christophe TARDIVAT
Chef d'Antenne Romorantin-Lanthenay



PRÉFET DE
LOIR-ET-CHER

Le département de Loir-et-Cher est riche d'une diversité à valoriser. Anoblis par la Loire, vivifiés par ses forêts, ouverts par son agriculture, ses paysages scandent nos territoires, écrins d'un patrimoine architectural et culturel exceptionnel.

La DDT est présente, auprès des élus et des acteurs du territoire, pour accompagner les projets structurants :

- en portant les politiques en faveur des territoires (habitat, agriculture, biodiversité, transition énergétique...),
- en s'impliquant dans la prévention des risques (inondation, sécurité routière).

La DDT doit être garante de l'équité territoriale, attentive aux zones urbaines ou périurbaines, comme à la ruralité.

En tant que Préfet, en tant que délégué territorial de l'ANAH et de l'ANRU, en cohérence avec les objectifs de la future agence nationale de cohésion des territoires, je confie avec confiance à la DDT l'ensemble de ces missions. Je sais pouvoir compter sur l'implication et le dévouement des agents.



Jean-Pierre CONDEMIÈRE
Préfet



Estelle RONDREUX
Directrice



Corinne BIVER
Directrice Adjointe

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher

Rapport d'activité 2018

En parcourant ce feuillet, vous prendrez connaissance de quelques sujets traités par les services de la DDT. Morceaux choisis, ils reflètent la diversité de nos missions au bénéfice d'un développement harmonieux du territoire, en concertation avec ses acteurs de terrain.

Je retiendrai plus particulièrement pour cette année 2018, la signature de documents de programmation qui tracent une feuille de route pour les prochaines années :

Les conventions cœur de ville et PNRU pour les communes de Blois et de Romorantin-Lanthenay, le document général d'orientation pour la sécurité routière, le SAGE Cher Aval et enfin le schéma départemental de gestion cynégétique pour n'en citer que les principaux.

Nous allons poursuivre cette dynamique, en renforçant les liens avec les collectivités, en consolidant nos divers partenariats, dans une réactivité accrue au bénéfice des habitants de Loir-et-Cher.

Dans cette attente, permettez aux agents de la DDT, à Corinne Biver directrice départementale adjointe depuis le 28 mai 2018 et à moi-même de vous souhaiter une très belle année 2019.

La DDT porte les politiques de l'État dans des domaines très variés :

- aménagement du territoire par l'urbanisme et la planification
- gestion du domaine public fluvial
- logement et rénovation urbaine
- économie agricole et développement rural
- qualité de l'habitat et promotion du bâtiment durable
- gestion de l'eau, nature, chasse et forêt privée
- prévention des risques naturels et technologiques
- prévention du risque routier et éducation routière

Urbanisme et Aménagement



Martine POMMIER
Cheffe de service

Transition énergétique : les PCAET en cours dans le Loir-et-Cher

Outre les projets d'énergie renouvelable, le Loir-et-Cher s'approprie les sujets relatifs à l'adaptation et à la lutte contre le changement climatique.

Après Agglopolys, 4 nouvelles communautés de communes élaborent leur PCAET.

La DDT accompagne ces collectivités en produisant des notes d'enjeux et en participant aux différentes instances qui contribuent à l'élaboration des stratégies et plans d'actions. Ces PCAET seront finalisés fin 2019.

Par ailleurs, une étude sur la mobilité rurale est portée par 2 communautés de communes.

Atelier des territoires



Les Ministères de la Cohésion des Territoires et de la Culture ont retenu la communauté de communes du Romorantinais Monestois pour la démarche Atelier des territoires «Villes Patrimoniales», à laquelle la DDT contribue.

3 rencontres autour des acteurs locaux ont été organisées entre avril et octobre 2018 pour définir une stratégie de territoire touchant à l'attractivité du territoire, l'habitat, les commerces, le paysage, le patrimoine, etc.

La restitution des travaux aura lieu début 2019.

Une élaboration des PLUi et des ScoT partenariale

La DDT apporte ses conseils auprès des 8 EPCI élaborant leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), dont la phase d'études se termine pour certains. Elle suit également l'élaboration des ScoT en cours.

Le réseau départemental d'échanges, co-animé avec le CAUE, s'est réuni à deux reprises pour traiter de thématiques à enjeux (SRAD-DET, Orientations d'Aménagement et de Programmation).

L'activité 2018 en chiffres

- 1 100 autorisations d'urbanisme instruites,
- 4 500 dossiers fiscalité traités,
- 5,5 millions d'euros de taxe d'aménagement liquidés au profit du Conseil départemental et des communes,
- 48 dossiers examinés en CDPENAF dont un PLUi,
- 5 dossiers étudiés en CDAC et 1 en CDACin,
- Une cinquantaine de demandes d'autorisations préalables instruites concernant les enseignes.

Coeur de ville de Blois et Romorantin-Lanthenay

Le programme Action Cœur de Ville (ACV), lancé en décembre 2017, a pour objectif de rendre plus attractifs les centres des villes moyennes, et de faciliter la réalisation des projets des collectivités.

Parmi 222 villes retenues au niveau national, 2 sont concernées en Loir-et-Cher : Blois et Romorantin-Lanthenay.

Le Ministre de la Cohésion des Territoires a signé les 2 conventions le 5 juillet 2018, avec les collectivités et les partenaires financiers.

La DDT s'engage auprès de ces 2 villes pour favoriser l'émergence de projets et faciliter leur mise en œuvre, tout au long de la durée de la convention.



Les autorisations d'urbanisme sur des projets à enjeux

En 2018, parmi les principaux dossiers à enjeux instruits par le service, 10 dossiers ont concerné des parcs photovoltaïques. Depuis 2016, 14 permis ont été accordés, dont 9 sont retenus pour être financés par l'appel d'offres porté par la commission de régulation d'énergie.

Par ailleurs la DDT maintient son soutien aux 8 services instructeurs des collectivités et aux 6 communes autonomes.

Eau et Biodiversité



Alice NOULIN
Cheffe de service

Restauration de la continuité écologique

La restauration de la continuité écologique a pour objectif de permettre la libre circulation des sédiments et des poissons, en particulier d'espèces emblématiques telles que le saumon atlantique, l'anguille...

La présence de nombreux obstacles (moulins, barrages, déversoirs...) entrave cette libre circulation. 570 obstacles, pour lesquels un scénario de restauration de la continuité écologique (effacement, arasement, gestion des vannes, passe à poissons...) doit être mis en œuvre, ont été recensés sur les principaux cours d'eau du département. Le service a élaboré en 2018 une stratégie pour prioriser son action sur ces ouvrages.



Surveillance des stations d'épuration

Le département compte 242 stations d'épuration (STEP). Toutes font l'objet d'une évaluation réglementaire annuelle, basée sur des données d'auto-surveillance. Les plus importantes, d'une capacité de traitement supérieure à 2000 équivalents habitants (soit 32 STEP en Loir-et-Cher), doivent satisfaire à des obligations renforcées, et font l'objet d'une attention particulière de la DDT.

Dans le cadre de la directive européenne relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, les données relatives au fonctionnement et au contrôle de ces STEP sont transmises à la Commission Européenne. En 2018, il apparaît que plusieurs réseaux et STEP doivent encore améliorer leurs processus. Aussi, la DDT, en lien avec le Conseil départemental et l'Agence de l'eau, accompagne en particulier ces collectivités pour mettre en conformité leurs systèmes de traitement.

La prise en compte des sites Natura 2000 dans les projets

Le réseau européen Natura 2000 regroupe un ensemble de sites naturels et a pour objectif la protection à long terme des espèces et des habitats sensibles. Le département compte 13 sites couvrant 41 % du territoire, ce qui le classe en tête de la région Centre en termes de surfaces Natura 2000 (271 800 ha).

La procédure d'évaluation des incidences permet de déterminer si un projet d'aménagement ou la réalisation d'activités humaines pourraient avoir un impact significatif sur ces habitats et espèces.

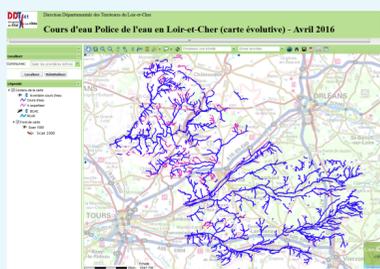
En 2018, 115 évaluations des incidences ont été instruites par le service, pour des projets divers comme l'implantation de parcs photovoltaïques, des documents d'urbanisme ou l'organisation des manifestations sportives.



Cartographie des cours d'eau en Loir-et-Cher

En Loir-et-Cher, la carte des cours d'eau, établie en lien avec les acteurs du territoire (syndicats de rivières, profession agricole, collectivités...), identifie les linéaires classés cours d'eau (sur lesquels tout projet de travaux, en dehors de l'entretien régulier, est potentiellement soumis à procédure « loi sur l'eau »), et les secteurs restant à expertiser, pour lesquels la connaissance doit être approfondie. Les expertises de terrain ont repris fin 2018, avec l'appui de l'Agence Française pour la Biodiversité, pour une tranche d'environ 350 km.

En parallèle, un guide sur les bonnes pratiques en termes d'entretien des cours d'eau sera publié.



L'activité 2018 en chiffres

- 47 déclarations et 17 autorisations « loi sur l'eau » instruites
- 115 évaluations des incidences Natura 2000 instruites
- 210 avis sur dossiers transversaux (autorisations urbanisme ou ICPE, contributions à l'avis d'autorité environnementale...)
- 13 autorisations de défrichement
- 72 certificats fiscaux forestiers accordés
- 4 enquêtes publiques menées par le service
- 3563 plans de chasse grand gibier et 1659 plans de chasse petit gibier délivrés
- 164 interventions et 83 médiations de lieutenants de louveterie

Habitat - Bâtiment - Rénovation Urbaine



Didier BRILL
Chef de service

Politique locale de l'habitat. La sédentarisation des gens du voyage

Pour répondre à une demande croissante de sédentarisation exprimée par les gens du voyage, l'État et la Communauté de Communes Val de Cher Controis cofinancent une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Cette étude permet d'analyser les besoins et d'orienter les gens du voyage volontaires vers un logement adapté, soit par la régularisation de situations existantes en conformité avec les règles d'urbanisme, soit par la mise à disposition par l'EPCI de terrains familiaux locatifs, soit par la construction de logements locatifs sociaux adaptés. Pour mener à bien cette prestation d'ingénierie sociale confiée à l'association Tzigane Habitat, la Communauté de Communes Val de Cher Controis, maître d'ouvrage, bénéficie de l'appui technique de la DDT.



L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Fortement mobilisée, l'unité accessibilité a instruit près de 500 dossiers en 2018, poursuivant ainsi une dynamique initiée dès 2015. Près de 6000 établissements recevant du public sont entrés dans la démarche d'accessibilité sur un total de 7000. 12 sous-commissions se sont tenues pour examiner et formuler un avis formel sur les dossiers d'accessibilité présentés. Reconnus pour leur professionnalisme, les élus, commerçants et particuliers consultent régulièrement les agents de l'unité pour recueillir conseils et avis.



La politique de la ville. Signature du PNRU 2 de Blois le 30 mars 2018

L'accompagnement du volet urbain de la politique de la ville

Le 30 mars 2018, la convention de renouvellement urbain des Quartiers Nord de Blois 2018-2024 a été signée. Elle parachève le précédent plan de renouvellement en mettant l'accent sur la poursuite de la rénovation du parc locatif social et des équipements publics. Le programme élaboré s'élève à 34 M€ d'investissement. La participation de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) atteint 3M€ d'équivalent subvention. Par ailleurs, l'État mobilise 1,72 M€ de subvention au titre de la dotation politique de la ville.

Sur le Loir-et-Cher en matière de construction de logements locatifs sociaux, les objectifs fixés par les services de l'État sont atteints tant par le nombre de logements programmés qui s'élève à 132, que par les mises en chantiers.



Le programme HABITER MIEUX pour lutter contre la précarité énergétique

2018 fut marquée par le déploiement du service en ligne, qui permet un traitement simplifié et rapide des demandes de subvention. Le programme Habiter Mieux, reconduit pour 5 ans, poursuit sa dynamique : 310 logements ont été financés, soit une hausse de 40 %.

Ce résultat est le fruit des actions de promotion menées par l'ensemble des partenaires du programme. 5,2 M€ de travaux furent réalisés essentiellement par des entreprises locales.



L'activité 2018 en chiffres

- 229 700 € - 132 logements : développement de l'offre locative sociale - aide de l'État
- 1 200 000 € - subvention ANRU versée au titre de la rénovation urbaine.

Risques et Gestion de Crise Éducation et Sécurité Routière



David MATHON
Chef de service

Communiquer sur la prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire à Blois, Chailles, Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil

Afin de présenter les premiers résultats de la révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire à Blois, Chailles, Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil, des réunions publiques ont été organisées à Blois et à Vineuil. Ces séances ont été complétées par une exposition présentée dans chaque commune et par des plaquettes d'information.



Rilly «les Bordes» : le lit de la Loire restauré

Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, l'unité Loire du SPRICER, entreprend régulièrement des travaux d'entretien de la végétation du lit de la Loire. Des travaux de débordage des arbres et leur recyclage ont eu lieu à Rilly.



Un label qualité pour les auto-écoles du département

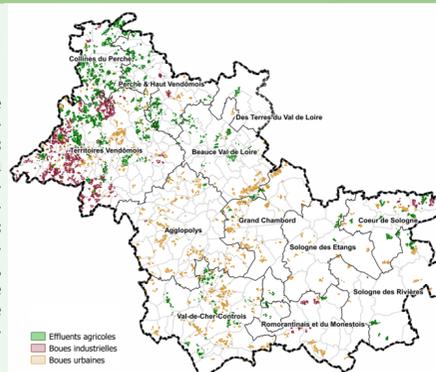


Le label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » répond à plusieurs enjeux :
 → une information pour le consommateur lui permettant de choisir judicieusement son école de conduite ;
 → l'octroi de contreparties aux écoles de conduite donnant accès à certaines formations réservées ;
 → une formation de qualité pour devenir un conducteur responsable, respectueux des autres et de l'environnement.

Connaissance des Territoires : De nouveaux outils d'aide à la décision

Plan d'épandage des boues : un outil partagé

La DDT a créé un outil web cartographique partagé permettant de centraliser l'ensemble des informations concernant les plans d'épandages déclarés pour des boues urbaines, des boues industrielles ou des effluents d'élevage sur le territoire du département de Loir-et-Cher. C'est un outil d'aide à la décision pour l'instruction et le contrôle des futurs plans d'épandage, mis à la disposition des différents services de l'État gérant la filière boues (DDT, DREAL, DDCSPP). Ce travail a été réalisé par une étudiante en Master 2 Gouvernance Territoriale à l'université de Tours, au cours de son apprentissage en alternance à la DDT de Loir-et-Cher.



Un parc locatif social à adapter

En 2017, le parc locatif social s'accroît faiblement (+ 94 logements), totalisant 21 137 logements. La vacance de plus de trois mois s'infléchit mais demeure supérieure à la moyenne régionale (5% contre 2,9%) ; elle est moins élevée dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. La moitié des logements ont 4 pièces ou plus, mais les demandes portent davantage sur les logements plus petits.

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires/Publications-thematiques/Habitat-logement>.



Les publications de l'année

- Diagnostic des principaux pôles commerciaux de Loir-et-Cher
- Évolution des équipements et commerces
- Le parc locatif social en Loir-et-Cher au 1er janvier 2017
- La population du Loir-et-Cher en 2050
- L'évolution de l'emploi sur les territoires de Loir-et-Cher
- Reprise de la construction neuve en Loir-et-Cher

Un pôle interdépartemental pour les autorisations des transports exceptionnels

Depuis le 1er septembre 2018, l'unité Défense Transports du SPRICER, assurant l'instruction des demandes d'autorisation de transports exceptionnels pour notre département, gère également celle du Loiret. Ainsi, a été créé, au sein de cette unité, le pôle « transports exceptionnels » constitué de 4 agents.

7 enjeux sécurité routière pour 2018-2022

Le nouveau document général d'orientations, outil stratégique définissant la politique de sécurité routière pour la période 2018-2022 a été signé le 26 juin 2018.

Sept enjeux sont retenus : le risque routier professionnel, la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants), les jeunes, les seniors, les deux-roues motorisés, la vitesse, les distracteurs.



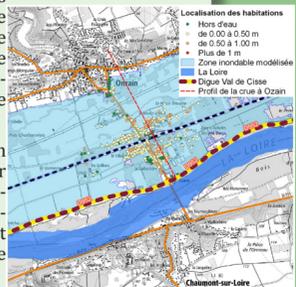
L'activité 2018 en chiffres

- 7350 candidats au permis de conduire dont 6400 permis B.
 - plus de 350 jours de fauchage des digues du département.
 - 72 dossiers de manifestations sportives et/ou homologation de circuits
 - 86 demandes de dérogations Poids Lourds instruites
 - 350 avis sur projets d'arrêtés Routes à Grande Circulation
 - 133 avis en matière de risques sur les demandes d'urbanisme
- Pôle interdépartemental des transports exceptionnels :
- Loir-et-Cher : 104 arrêtés et 792 avis depuis le 01/01/2018
 - Loiret : 50 arrêtés et 553 avis depuis le 01/09/2018.

Simulation des crues de la Loire par rupture de digue

Une modélisation géomatique des crues de la Loire par une rupture de la digue du Val de Cisse a été réalisée à différentes hauteurs d'eau correspondant à des crues de 20, 50 et 70 ans dans le cadre d'un exercice inondation de la Loire. Une crue de 70 ans est une crue dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1/70.

L'objectif de la modélisation est de mieux appréhender la gestion du risque inondation en matière de protection de la population et des biens situés dans la zone supposée inondable.



La construction neuve dans le Loir-et-Cher

Depuis 2009, la construction a chuté plus vite dans le Loir-et-Cher qu'au niveau régional et national. Après avoir atteint près de 2 500 logements commencés en 2007, le nombre de logements est tombé à 620 en 2016 mais marque une nette reprise en 2017 (785).

On observe, notamment, une dynamique sur les communautés de communes des Terres du Val de Loire, du Grand Chambord et sur Agglopolys.

